

Contre le consentement sexuel à 13 ans, Nagui "supplie" Marlène Schiappa et Nicole Belloubet de se souvenir de leur enfance

L'animateur de *Taratata* veut que l'âge minimal du consentement soit fixé à 15 ans, comme c'est déjà le cas pour la majorité sexuelle.



Contre le consentement sexuel à 13 ans, Nagui "supplie" deux ministres de repenser à leur enfance

CONSENTEMENT - À partir de quel âge un mineur peut-il être considéré comme **sexuellement consentant** ? Ce débat de ce société qui est au cœur de l'actualité depuis l'acquittement en cour d'assises **d'un homme jugé pour le viol** d'une *jeune fille de 11 ans*¹ fait beaucoup réagir.

Ce fait-divers a notamment saisi la secrétaire d'État en charge de l'Égalité entre les femmes et les hommes, **Marlène Schiappa**, et la ministre de la Justice, Nicole Belloubet qui veulent retenir un certain âge, 13 ou 15 ans, en dessous duquel

"tout enfant serait d'office considéré comme violé ou agressé sexuellement".

13 ou 15 ans? À cette question épineuse du seuil de consentement sexuel, Nagui donne sa réponse. Dans un *tweet* adressé aux deux ministres ce jeudi 16 novembre, l'animateur explique qu'il

*"est absurde d'imaginer qu'à 13 ans on puisse être consentant ou dire non à un agresseur".
"Et vous à 13 ans?, leur demande-t-il directement. Souvenez-vous de l'enfant que vous étiez, s'il vous plaît. Je vous en supplie".*

il est absurde d'imaginer qu'à 13 ans on puisse être consentant ou dire non à un agresseur
Et vous à 13 ans ? @NBelloubet et vous @MarleneSchiappa à 13 ans ? Souvenez-vous de l'enfant que vous étiez, s'il vous plaît. Je vous en supplie. cc
[@AndreaBescond](#)

— Nagui (@Nagui) 16 novembre 2017

— Nagui (@Nagui) 16 novembre 2017

La réponse de Marlène Schiappa ne s'est pas fait attendre.

¹ à 11 ans, on n'est encore et toujours qu'une enfant, pas une "jeune fille" : il est regrettable que le journaliste n'ait pas su se défaire de ses préjugés ou habitudes de langage en l'occurrence.

"Oui. C'est pour cela que le gouvernement travaille à un seuil de présomption de non consentement (qui n'existe pas), a-t-elle expliqué au sujet d'une loi qui pourrait arriver au printemps prochain. Pour protéger les enfants de ces débats et juger les violeurs comme tels. Affirmer qu'un enfant ne 'consent' jamais".



Cet échange a permis à Nagui de se rendre compte qu'il était en réalité sur la même longueur d'onde que la Secrétaire d'Etat.

"Il reste donc à convaincre Nicole Belloubet", a continué l'animateur de Taratata qui propose d'"aligner" l'âge de la présomption de non consentement à celui de "la majorité sexuelle" fixé à 15 ans. "Nous comptons sur vous pour protéger tous les enfants, merci pour eux", a-t-il conclu.

Mercredi, la garde des Sceaux **avait expliqué sur CNews** que le seuil de

"13 ans serait un âge qui semble correspondre à ce qu'a préconisé le Haut commissariat à l'égalité entre les femmes et les hommes, et qu'ont préconisé d'autres pays étrangers".

"Ma petite-fille a 13 ans!"

Preuve que cette question fait débat, Nagui n'est pas la première personnalité publique à donner son avis. Et c'est avec un exemple très personnel que **Michel Sardou** a dénoncé cette limite d'âge de 13 ans dont le gouvernement discute.

"J'ai l'impression de capter ce qu'il y a dans l'air, a-t-il expliqué à l'AFP au sujet des inspirations qu'il trouve dans l'actualité du pays. Là, par exemple, ce qui me choque, c'est fixer l'âge de consentement à un acte sexuel à 13 ans. Ma petite-fille a 13 ans! Je ne veux pas, moi! C'est un bébé, qu'est-ce qu'elle va consentir à coucher avec un mec? Je n'écris plus de chansons. Mais la prochaine ç'aurait été sur ça!"

Lire aussi :

- **Âge légal de consentement et majorité sexuelle, quelle est la différence ?**
- **L'âge minimal du consentement sexuel des mineurs pourrait s'établir à "13 ou 15 ans"**